

## Communiqué de presse

Enquête du CNRS, avec la participation de l'ETH Zurich

# Le professeur de l'ETH n'est pas l'auteur de manipulations

Zurich, le 6 septembre 2018

**Une commission d'enquête du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à laquelle l'ETH Zurich participe, a examiné des publications de l'ancien groupe au CNRS d'Olivier Voinnet, professeur à l'ETH. Des manipulations ont été constatées dans certaines figures. Le rapport de ladite commission confirme qu'Olivier Voinnet n'a pas lui-même effectué ces manipulations. Néanmoins, en tant que chef de groupe, la responsabilité lui en incombe. L'avertissement à son égard a donc été réitéré et maintenu pour cinq nouvelles années.**

Dans les cinq publications examinées, l'enquête a identifié non seulement des négligences et des erreurs dans les figures, mais également des manipulations délibérées. Ce constat, jugé grave par la direction de l'école, vient compléter les résultats du rapport de la commission d'enquête de l'ETH Zurich, publiés en 2015. La commission d'enquête du CNRS était placée sous la direction d'un représentant indépendant de l'Institut Pasteur et comprenait également deux représentants de l'ETH. S'appuyant sur le rapport d'enquête, l'ETH Zurich expose aujourd'hui ses propres conclusions, indépendamment du CNRS.

### **Pas auteur des manipulations, mais responsable en tant que chef de groupe**

Le professeur Olivier Voinnet était le co-auteur de quatre des cinq publications examinées. Trois d'entre eux remontent à la période où il dirigeait un groupe de recherche au CNRS de Strasbourg. Le nouveau rapport confirme que ni le professeur ni d'autres membres de l'ETH Zurich n'étaient impliqués à titre personnel dans la manipulation des figures. Si le professeur n'a pas lui-même participé à ces manipulations, il n'en a pas davantage été le commanditaire et ne les a pas non plus tolérées de façon délibérée. «Ces nouveaux résultats sont décisifs pour l'évaluation de ce cas. Les figures ont certes été manipulées, mais pas par Olivier Voinnet personnellement. En tant que chef de groupe, il

assume néanmoins une responsabilité organisationnelle et hiérarchique», souligne Detlef Günther, vice-président pour la recherche et les relations économiques de l'ETH Zurich.

Sur la base des conclusions qu'elle tire du rapport d'enquête, la direction de l'école a pris les décisions suivantes: Olivier Voinnet conserve son poste de professeur à l'ETH Zurich, mais les sanctions prononcées en 2015 sont reconduites. Concrètement, cela signifie que l'avertissement le concernant est réitéré et maintenu pour cinq nouvelles années, jusqu'en 2023. En outre, le professeur devra continuer de limiter ses recherches à son propre groupe à Zurich, et ses activités de publication feront l'objet d'un contrôle jusqu'à fin 2020. Enfin, l'accompagnement par une spécialiste expérimentée, en place depuis 2015, sera prolongé au moins jusqu'à fin 2020.

### **Une enquête déclenchée par Olivier Voinnet lui-même**

Le vice-président insiste sur le fait que, depuis l'enquête menée en 2015, le groupe du professeur Voinnet à l'ETH Zurich n'a commis aucune nouvelle infraction contre les directives de l'école relatives à l'intégrité dans la recherche (cf. l'encadré ci-dessous sur les bonnes pratiques scientifiques). Ni l'enquête du CNRS ni celle de l'ETH en 2015 n'ont permis d'élucider les motifs de ces manipulations, qui ne semblent en effet n'être la source d'aucun avantage univoque.

La direction de l'école reconnaît qu'Olivier Voinnet s'est montré très coopératif dès le début de l'affaire et a pris une part active dans les éclaircissements. Ces dernières années, le professeur de l'ETH s'est d'une part consacré, en sa meilleure conscience et avec engagement, à la correction de ses recherches, effectuant les rétractations devenues nécessaires. D'autre part, il a lui-même déclenché la récente enquête du CNRS à Strasbourg, qu'il a étayée par de propres recherches approfondies. Il a insisté pour que l'affaire soit élucidée dans son intégralité. L'enquête a révélé un autre problème: parce qu'Olivier Voinnet avait confiance en ses anciens collaborateurs de l'IBMP et, jusqu'à l'été 2016, ne voyait pas de motifs l'incitant à des réserves à cet égard, des données manipulées se sont glissées dans ses articles de recherche, y compris dans les corrections qu'il y avait apportées. Olivier Voinnet va procéder immédiatement aux rectifications nécessaires.

### **Informations complémentaires**

ETH Zurich  
Relations médias

Téléphone: +41 44 632 41 41  
mediarelations@hk.ethz.ch

### **Encouragement des bonnes pratiques scientifiques**

L'ETH Zurich dispose d'un code réglementaire et d'un règlement sur l'éthique de la recherche définissant clairement la marche à suivre en cas de méconduite scientifique présumée. Soucieuse d'améliorer encore la mise en application de ces directives et de pouvoir enquêter plus rapidement sur les cas suspects, la direction de l'école est désormais soutenue par deux personnes de confiance, contre une seule auparavant.

D'autres mesures ont été introduites ces dernières années afin d'encourager les bonnes pratiques scientifiques. En 2018, la direction de l'école a créé une commission chargée des bonnes pratiques scientifiques. Constituée de seize membres, soit une personne par département, elle a notamment pour mission de coordonner les efforts fournis en la matière à l'échelle de l'ETH Zurich, de sensibiliser les esprits à l'importance de travaux scientifiques corrects et de recommander les enseignements relatifs à cette thématique. En 2016, l'ETH a par ailleurs signé la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA). Cette dernière recommande essentiellement d'évaluer les chercheurs et leurs travaux à l'aune de leur qualité et de renoncer autant que possible aux indicateurs bibliométriques pour procéder à de telles évaluations.

### **Quelques mots sur Olivier Voinnet**

Jusqu'en 2010, Olivier Voinnet était directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Strasbourg. En 2010, il a été nommé professeur ordinaire de biologie de l'ARN à l'ETH Zurich. Son champ de recherche porte sur l'interférence par ARN, un mécanisme naturel qui permet aux plantes et aux animaux d'une part de contrôler l'expression de leur génome, et d'autre part de se défendre contre certains éléments génétiques étrangers comme les virus.

Début 2015, Olivier Voinnet a été accusé dans des forums de discussions scientifiques en ligne d'avoir manipulé des figures. En juillet 2015, une commission d'enquête indépendante instituée par l'ETH Zurich a conclu que le professeur n'avait pas respecté son devoir de vigilance sur le contenu des figures publiées ni son devoir de surveillance en tant que chef de groupe. Toutefois, il n'y avait pas eu, selon la commission, de faute scientifique au sens du règlement sur l'éthique de la recherche. Olivier Voinnet avait reçu un avertissement et avait été tenu, par diverses mesures, de remédier aux manques de vigilance concernant les figures des publications.